

Séance ordinaire du bureau territorial du 8 novembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**DÉLIBÉRATION n°2022-11-08\_2940**

**Attribution de subventions au titre du Fonds d'Initiatives Locales / Renouvellement urbain pour la mise en place d'une Fresque secteur Lallier (L'Hay les Roses), projet Kaps secteur Lebon-Lamartine (Villejuif) et Projet mémoire (Kremlin-Bicêtre)**

L'an deux mille vingt-deux, le 8 novembre à 13h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman. La séance est ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 2 novembre 2022.

Fonction	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Président	M. LEPRÊTRE Michel	Présent		P
1ère vice-présidente	Mme DAUMIN Stéphanie	Visioconférence		P
2ème vice-présidente	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
3ème vice-président	M. DELL'AGNOLA Richard	Visioconférence		P
4ème vice-président	M. TEILLET Alexis	Présent		P
5ème vice-présidente	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		P
6ème vice-président	Mme SOUID-BEN CHEIKH Imène	Présente		P
7ème vice-président	M. DECROUY Clément	Présent		P
8ème vice-président	M. MARCHAND Romain	-		-
9ème vice-présidente	Mme VALA Cécilia	Visioconférence		P
10ème vice-présidente	Mme GONZALES Elise	-		-
11ème vice-président	M. SAC Patrice	Visioconférence		P
12ème vice-président	M. VILAIN Jean-Marie	Visioconférence		P
13ème vice-présidente	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
14ème vice-président	M. GRILLON Eric	Visioconférence		P
15ème vice-président	M. LAURENT Jean-Luc	Visioconférence		P
16ème vice-président	M. MARCILLAUD Bruno	Visioconférence		P
17ème vice-présidente	Mme LALLIER Nathalie	Présente		P
18ème vice-président	M. YAVUZ Métin	-		-
19ème vice-président	M. DUFOUR Jean-Marc	-		-
20ème vice-président	M. LAFON Gilles	Présent		P
1er Conseiller délégué	M. AGGOUNE Fatah	-		-
2ème Conseiller délégué	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
3ème Conseiller délégué	M. ID ELOUALI Ali	-		-
4ème Conseiller délégué	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P

<b>Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial</b>			25
<b>N° de délibérations</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Votants</b>
2937 à 2940	19	0	19

## Exposé des motifs

### Exposé des motifs

Le Fonds de Soutien Initiatives locales renouvellement urbain (NPNRU) doté d'une enveloppe de 15 000 € a été reconduit au titre de l'année 2022 pour les projets NPNRU relevant du périmètre du territoire de l'ex Val de Bièvre. Pour mémoire les critères auxquels doivent répondre ces actions :

- Avoir pour objet le soutien aux actions d'animation et de développement social par des associations qui contribuent à l'animation des quartiers et au renforcement du lien social par la construction de liens sociaux, la mise en place de solidarités entre habitants et le développement des échanges entre générations ;
- La participation des habitants du territoire en tant qu'acteurs dans l'action, et non pas seulement en tant que bénéficiaires est essentielle comme fondement du soutien à la citoyenneté ;
- L'action doit se dérouler sur le territoire d'un des quartiers retenus au titre du NPNRU : Lozaitz sud -Mermoz (Villejuif)/Lebon-Lamartine (Villejuif)/Hochart (L'Haÿ-les-Roses) / Lallier (L'Haÿ-les-Roses) ; Kremlin-Bicêtre
- Elles doivent être conduites par une association

Les actions présentées ci-dessous s'inscrivent dans l'ensemble des conditions prévues pour pouvoir bénéficier des subventions du FIL RU.

### Le projet n°1 "Fresque artistique" à L'Haÿ-les-Roses – Montant demandé 6000€

Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions visant à la préservation, à l'amélioration du cadre de vie et du lien social avec les habitants en phase de projet ANRU et de chantiers.

Il s'agirait de la réalisation d'une fresque éphémère artistique avec les enfants du groupe scolaire Lallier et/ou du centre de loisirs. Ce projet permettra de fédérer tout un quartier autour d'un projet artistique commun.

#### • Le concept "**Projet dans un projet**"

*Ce projet permettrait d'abord de développer comme un projet dans un projet : panneaux itinérants au gré de l'avancement du chantier ou des objectifs ; localisations en forme de « fil rouge » ; possibilité à termes d'une exposition ou d'emplacement plus pérenne au sein d'équipements ;*

Une façon aussi de se réapproprier l'espace public, de créer un moment convivial entre habitants, un lieu ouvert à tous.

#### • Les objectifs

L'objectif de la démarche

Mener un projet artistique qui pendant une période longue de transformations, bouleversements, de nuisances dus aux chantiers permettrait :

- Améliorer de la qualité de vie du site en proposant un "musée à ciel ouvert"
- Sensibiliser les habitants à l'art
- Contribue à tisser un lien avec les habitants en les associant aux actions et réalisations
- Initier une démarche sociale en réalisant une fresque murale mais également d'animer ce quartier qui subit des changements qui sont parfois difficile pour les habitants du quartier
- Donner à voir la préoccupation de la municipalité de préserver le cadre et quotidien des habitants

#### • Descriptif du projet / de l'action

Le projet sera lancé au mois de novembre pour une durée de 4 semaines avec une présence de l'artiste sur terrain de 3 jours par semaine. Les enfants du groupe scolaire seront regroupés par 5 pour un apprentissage et un encadrement par le peintre.

#### • Conclusion

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les différents attendus posés pour pouvoir bénéficier des subventions du FIL renouvellement urbain.

En effet l'action se déroule bien **dans le quartier Lallier** retenu au titre du NPNRU L'HAY LES ROSES

Par ailleurs cette opération conduite par une association, l'association « La maison des artistes » qui exerce une mission associative d'accompagnement des artistes dans leurs carrières professionnelles à travers l'aide sociale, le conseil, l'information, l'assistance et la veille auprès des pouvoirs publics. Il est ainsi proposé aux élus du bureau territorial de soutenir le projet à hauteur de 6 000 euros.

### **Le projet n°2 "Kolocations à projets solidaires" à Villejuif – Montant demandé 6000€**

Les Koloc' A Projets Solidaires (Kaps) lancées par l'Afev en 2009 consistent à proposer à des étudiants d'habiter en colocation tout en s'engageant dans des projets solidaires. Les Kaps permettent l'habitat d'étudiants dans les quartiers populaires. Présents sur plusieurs villes, les Kaps ont réussi à s'implanter comme une solution durable. L'enjeu pour la suite sera de réussir à démontrer que cet habitat solidaire est une réponse à la fois solide et accessible à plus d'étudiants et de jeunes.

#### **• Le concept**

Ce projet permettrait d'abord de développer le lien social dans le quartier. L'enjeu principal sera de promouvoir la mixité sociale et la rencontre entre des milieux qui se côtoient peu. C'est une initiative qui fera participer les habitants au développement de leur quartier, à l'organisation de moments conviviaux entre eux mais également ouvert à tous.

#### **• Les objectifs :**

L'objectif de la démarche est de mener un projet de colocation solidaire dans un quartier prioritaire de la ville qui permettrait :

##### Pour les jeunes

- Accès et autonomie dans le logement
- Création d'un réseau
- Développement de compétences

##### Pour les acteurs locaux

- Des Kapseurs en tant que relais et soutien
- Des actions complémentaires
- Un nouveau public touché

##### Pour les habitants

- Lien et mixité sociale
- Participation des habitants
- Amélioration du cadre de vie

##### Pour les territoires

- Créer des passerelles entre l'université et les quartiers populaires
- Valorisation de l'image des quartiers populaires
- Consolider notre implantation sur le secteur de la place Rodin en proposant plus d'actions aux habitants, et en investissant le local associatif.

#### **• Descriptif du projet / de l'action :**

- 1- **Accompagnement et formation des kapseurs** : une préparation nécessaire à travers la présentation du pôle, rôle et mission de l'équipe Afev en charge des Kaps (qui fait quoi, contact...).
- 2- Le lancement de la rentrée : Une première réunion suivie de la visite de quartier.
- 3- Accompagnement mentorat : Formation mentorat + échanges de pratiques - Suivi rapproché par le service civique référent.
- 4- Le suivi des projets à travers des groupes de travail régulier sur les projets/territoires d'interventions et l'utilisation d'outils partagés tel que le drive et tableau de bord afin de mutualiser l'information.
- 5- Temps d'intégration à l'arrivée des nouveaux résidents dans le logement (Interconnaissance et signature de la charte de colocation) et gestion de conflits.
- 6- Temps conviviaux (entre volontaires et salariés) par période pour suivre l'avancée du projet.
- 7- Des actions éducatives destinés aux enfants et à leurs familles (sorties aux musées, projection de films, ateliers crêpes, jeux de sociétés et chasse aux trésors).
- 8- Des actions de convivialité et vie de quartier (vide dressing et activités jeux, ciné débat public adolescents et adultes)

• **Conclusion :**

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les différents attendus posés pour pouvoir bénéficier des subventions du FIL renouvellement urbain.

En effet l'action se déroule au quartier Lozaitz retenu au titre du NPNRU VILLEJUIF.

Par ailleurs cette opération conduite par une association, l'AFEV qui exerce une mission d'accompagnement de la jeunesse à devenir des acteurs de la lutte contre les inégalités. Il est ainsi proposé aux élus du bureau territorial de soutenir le projet à hauteur de 6 000 euros.

**Le projet n°3 : Projet mémoire au Kremlin-Bicêtre – Montant demandé 3000€**

Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions visant à interroger les liens entre l'histoire personnelle et l'histoire collective. Il permettra de transmettre la mémoire des habitants et de construire leurs identités, par le prisme de la binationalité. Ce projet rentre dans le cadre de la préservation et à l'amélioration du lien social avec les habitants. Il s'agit de permettre aux habitants de se pencher sur leur histoire personnelle, de témoigner, de voir leur parole et leur image valorisées.

Il s'agirait d'un spectacle "Mémoires invisibles" (ou la part manquante) du Collectif la Palmera.

• **Le concept :**

Ce projet propose une action culturelle qui permettrait de poursuivre la thématique, impliquer et mettre en valeur la grande mixité et diversité des habitants des quartiers prioritaires du Kremlin-Bicêtre, de leurs origines, parcours, mémoire et histoires. Notamment des populations en quartier de rénovation urbaine dont l'histoire peut constituer un fil conducteur complémentaire au projet. Cela passera à travers des entretiens qualitatifs réalisés avec les habitants du quartier.

Le projet consisterait en trois grandes étapes :

- Rencontre de Paul Nguyen avec une douzaine d'habitants des quartiers prioritaires, par des entretiens individuels. Enregistrements sonores de ces échanges.
- Portraits photographiques des participants
- Exposition des portraits réalisés et capsules sonores des entretiens à l'ECAM, visible notamment lors de la venue au spectacle dans des lieux à définir dont potentiellement sur l'espace public.

• **Les objectifs :**

Le premier impact du projet concerne directement les participants et notamment ceux du quartier en renouvellement urbain. Prendre part à ce projet permettra aux volontaires de mettre en valeur leurs expériences. Ce sera également l'occasion pour eux de rencontrer un artiste dans un Cadre privilégié, de découvrir les coulisses du théâtre et d'assister à un spectacle.

Dans un second temps, le projet permettra de toucher les habitants du Kremlin-Bicêtre de façon globale, par l'exposition par exemple en extérieurs ou des lieux à définir. Les portraits et enregistrements sonores deviennent prétextes à la rencontre, à la découverte de la richesse humaine du Kremlin-Bicêtre. Exposer les portraits dans plusieurs lieux permettrait de toucher un large panel d'habitants, et non pas uniquement les spectateurs de l'ECAM. Le site internet qui hébergera les portraits et entretiens sonores fera également office de trace de la rencontre et du témoignage des participants. Ainsi, même une fois l'exposition terminée, ils y auront toujours accès.

• **Descriptif du projet / calendrier de l'action :**

1. **novembre à février 2023** : recherche de participants
2. **mars 2023** : entretiens avec Paul Nguyen et portraits
3. **avril 2023** : montage audio, tirage des photos et installation de l'exposition à Schumann
4. **mai 2023** : Spectacle Mémoires invisibles (ou la part manquante) et découverte de l'exposition à l'ECAM et dans des lieux publics.

• **Conclusion :**

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les différents attendus posés pour pouvoir bénéficier des subventions du FIL renouvellement urbain.

En effet l'action se déroule **dans un quartier du Kremlin-Bicêtre retenu au titre du NPNRU**

Par ailleurs cette opération conduite par une association, l'association « AGE CAM » qui a la pleine responsabilité de la gestion de l'ECAM - Espace Culturel André Malraux, théâtre intercommunal du Kremlin-Bicêtre

Il est ainsi proposé aux élus du bureau territorial de soutenir le projet à hauteur de 3 000 euros.

Ces 3 projets s'inscrivant bien dans les attendus des projets susceptibles d'être financés via le FIL RU, il est ainsi proposé aux élus du Bureau territorial de soutenir les 3 projets à hauteur d'un total de 15 000 €

## DELIBERATION

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

**Vu** le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

**Vu** la délibération n°07.02.12 – 9/11 du 12 février 2007 du Conseil communautaire de l'ex CAVB portant approbation de la mise en place d'un fonds d'initiatives locales ;

**Vu** la délibération n°2020-07-15\_1867 du Conseil Territorial du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil territorial au Bureau ;

**Vu** la demande de subvention présentée dans le cadre du fond d'initiatives locales renouvellement urbain ;

**Considérant** que cette action est menée de façon partenariale et permet de développer l'animation, le lien social, la participation des habitants des quartiers en renouvellement urbain ;

**Entendu** le rapport de Mme Sophie Labrousse,

Sur proposition de Monsieur Le Président,

### Le bureau territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Décide l'octroi des subventions suivantes :

- 6 000 € à l'association de la Maison des artistes pour le projet de "Fresque artistique"
- 6 000 € à l'association l'Afev pour le projet "Kolocations projets solidaires"
- 3 000 € à l'association "AGECAM" pour le projet Mémoire

2. Invite le Président ou toute personne habilitée par lui, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 19**



A Vitry-sur-Seine, le 10 novembre 2022

Le Président,

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en préfecture le 14 novembre 2022  
ayant été publiée le 14 novembre 2022